



L'an deux mille dix-neuf et le trois avril à vingt heures trente le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le vingt-sept mars deux mille dix-neuf, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Paul ECKENFELDER.

Gilles VAVRILLE est élu secrétaire de séance.

Présents : MM. ECKENFELDER, BRIAND, VAVRILLE, ALBERT, CARSIGNOL, KREMER et Mmes LECLERC, LANGLOIS, SUTTER, FEY et VIMBERT.

Absents : M. GENTIT qui a donné procuration à Mme LANGLOIS.

Ordre du jour :

- 119 (7.2) Taux d'imposition 2019 des 3 taxes directes locales ;
- 120 (7.5) Subventions de fonctionnement 2019 ;
- 121 (7.1) Budget primitif M14, exercice 2019 ;
- 122 (7.1) Budget primitif M49, exercice 2019 ;
- 123 (5.7) Transfert des compétences eau et assainissement.

**119 (7.2) Taux d'imposition 2019 des 3 taxes directes locales :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour), décide de fixer comme suit les taux d'imposition des 3 taxes directes locales 2019, avec une baisse du taux de la taxe foncier bâti :

- Taxe d'habitation : 19,78 %
- Taxe foncier bâti : 12,00 %
- Taxe foncier non bâti : 43,76 %

**120 (7.5) Subventions de fonctionnement 2019 :**

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (9 pour, 3 contre), décide d'allouer les subventions 2019 suivantes :

- Kany-Club : 250 €
- Association Sportive Tennis Badminton : 850 € et 300 € pour les feux de la St Jean sous réserve de leur réalisation
- Chorale "La Villageoise" : 500 €
- Sport Culture Loisirs : 450 €
- Sport pour Tous : 450 €
- Fleury-Loisirs : 450 €
- Fleury Football Club : 850 €
- Association Indépendante des Parents d'Élèves : 500 €
- Les Compagnons de la Tour St Nicolas de Fleury : 300 €
- Prévention Routière : 100 €
- Union des Combattants : 150 €
- Restos du Cœur : 300 €
- Comité des Fêtes : 550 €

**121 (7.1) Budget primitif M14, exercice 2019 :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (9 pour, 3 contre) décide d'adopter le budget primitif M14, exercice 2019, qui s'équilibre à 850 975 € en fonctionnement et 643 875 € en investissement.



**122 (7.1) Budget primitif M49, exercice 2019 :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (9 pour, 3 abstentions), décide d'adopter le budget primitif M49, exercice 2019, qui s'équilibre à 134 640 € en exploitation et 80 095 € en investissement.

**123 (5.7) Transfert des compétences eau et assainissement :**

Le Conseil Municipal, entendu M. le Maire,

- conformément à la loi 2018-702 du 03 août 2018 parue au JO du 05 août 2018,
- **VU** la loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation du Territoire de la République, (NOTRe),
- considérant la possibilité qui est donnée aux communes membres d'une communauté de communes qui n'auraient pas déjà transféré leurs compétences « EAU » ET « ASSAINISSEMENT » de s'opposer au transfert de ces deux compétences avant le 1er juillet 2019 pour le différer au 1<sup>er</sup> janvier 2026,
- considérant que le transfert devra être obligatoire à cette date et qu'il ne sera plus possible de s'y opposer,

après délibération et à la majorité (12 pour),

- Décide de différer le transfert des compétences EAU et ASSAINISSEMENT de la commune au 1<sup>er</sup> janvier 2026 à la Communauté de Communes du Sud Messin,
- Autorise le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

*Liste des délibérations du 03 avril 2019 :*

- 119 (7.2) Fiscalité - Taux d'imposition 2019 des 3 taxes directes locales ;
- 120 (7.5) Subventions - Subventions de fonctionnement 2019 ;
- 121 (7.1) Décisions budgétaires - Budget primitif M14, exercice 2019 ;
- 122 (7.1) Décisions budgétaires - Budget primitif M49, exercice 2019 ;
- 123 (5.7) Intercommunalité - Transfert des compétences eau et assainissement

*Fait et délibéré en séance,  
Les Conseillers Municipaux*

*ALBERT Jean*

*BRIAND Jean-Claude*

*CARSIGNOL Jean*

*ECKENFELDER Jean-Paul*

*FEY Sandrine*

*GENTIT Aimé*

*KREMER André*

*LANGLOIS Brigitte*

*Absent*

*LECLERC Jeanine*

*SUTTER Blandine*

*VAVRILLE Gilles*

*VIMBERT Eve*